

CRITÈRES INDICATIFS D'ÉVALUATION DES CANDIDATURES POUR LES CONTRATS DOCTORAUX
(approuvés par le Conseil de l'ED du 04 avril 2024)

Cette grille a pour objectif de vous guider dans l'évaluation des candidat.e.s. Plusieurs critères sont proposés, à titre indicatif, pour vous aider à évaluer qualitativement les dossiers, mais ils ne sont pas exhaustifs. Vous pouvez utiliser des nombres entiers ou décimaux pour votre notation.

NOM DE L'ÉTUDIANT :

PRÉNOM :

I. ÉVALUATION DU DOSSIER ACADÉMIQUE	
1. QUALITÉ DU DOSSIER ACADÉMIQUE (20 points, coeff 0,3)	
Critères d'évaluation	- Moyenne générale de l'étudiant.e et mention - Note obtenue au TER
<i>Point Bonus (dans la limite de 1 point maximum)</i>	Richesse du parcours de l'étudiant - Parcours universitaire interdisciplinaire et/ou parcours professionnel et/ou séjour universitaire à l'étranger (+ 0,5 pt) - Investissement universitaire : représentant des étudiants (Master, CG, conseil...) (+0,5 pt) - Production scientifique (+ 0,5 pt)
2. QUALITÉ DU PROJET SCIENTIFIQUE (20 points, coeff 0,5)	
Critères d'évaluation	Forme (4 points) - Qualité de la rédaction (grammaire, orthographe, syntaxe) - Lecture facile et agréable
	Fond (16 points) - Articulation logique - Clarté des hypothèses, des objectifs et de la méthodologie choisie (argumentation de l'originalité) - Clarté de la mise en œuvre / design expérimental (argumentation) - Réflexion éthique
3. FAISABILITÉ ET PRISE DE RISQUE (20 points, coeff 0,2)	
Critères d'évaluation	- Expérience stage et/ou de TER en rapport avec la thématique proposée - Calendrier détaillé (dont démarches éthiques) - Motivation (argumentation de l'étudiant concernant la réalisation d'une thèse, projet professionnel)
<i>Point Bonus (dans la limite de 0,5 point maximum)</i>	Avancement ou prise de risque - Accord CER ou CPP (Bonus : 0,5 pt) - Prise de risque théorique ou méthodologique (Bonus : 0,5 pt)
Point Bonus dans la limite de 1,5 points maximum (PB)	

II. ÉVALUATION DE L'AUDITION

1. QUALITÉ DE LA PRÉSENTATION ORALE (20 POINTS, COEFF 0,3)

Critères d'évaluation	Forme (6 points) - Respect du temps de présentation - Qualité visuelle des diapositives
	Fond (14 points) - Articulation logique - Présentation synthétique - Présentation claire et pédagogique

2. RÉPONSE AUX QUESTIONS (20 POINTS, COEFF 0,5)

Critères d'évaluation	- Argumentation précise - Argumentation logique - Si pas de réponse à la question : qualité de l'élaboration proposée par l'étudiant pour répondre à la question et qui permet d'évaluer comment l'étudiant se positionne par rapport à ses connaissances de bases et avancées
-----------------------	--

III. RÔLE ET IMPLICATION DE L'ÉTUDIANT DANS LE PROJET (20 points, coeff 0,2)